



Ministère de la Santé et des sports

le Plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques, où en est-on en 2010?

*JM Azanowsky, Direction générale de la
santé, Sous-Direction prévention du
risque infectieux, Bureau infections et
autres risques liés aux soins*

JM Azanowsky/DGS/RI3/11 juin
2010

Historique

- 2002 - 2005 : 1er plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques.
- Bilan de ce plan/élaboration du :
- 2ème plan national 2007- 2010 :
- 7 axes, 22 actions.
- Suivi effectué par un comité national aidé de groupes de travail, composé d'experts et de représentants des partenaires officiels.

Le comité de suivi du Plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques

sous la responsabilité du Directeur général de la santé

- Comité plénier/Comité restreint (Président Benoît Schlemmer, vice-présidente Anne-Claude Crémieux)
- Groupe 1, pratiques médicales et formation des professionnels (Patrick Choutet).
- Groupe 2, actions grand public, petite enfance et milieu scolaire (Pierre Dellamonica).
- Groupe 3, communication professionnelle (Robert Cohen).
- Groupe 4, système d'information, surveillance, recherche (Didier Guillemot).
- Groupe de pilotage du dossier Internet du plan antibiotiques sur le site du Ministère de la santé et des Sports (Serge Alfandari).

État d'avancement du plan 2007-2010

- Analyse des comptes rendus des réunions du comité et des groupes de travail.
- Présentation en fonction des 7 axes du Plan 2007-2010.
 - > Avancement des actions.
 - > Pistes de réflexion

Axe n°1 : Pratiques Médicales/ mis en oeuvre

- TDR angines mis à disposition depuis 2002 pour les MG et depuis 2007 pour les hopitaux (Cnamts)
- Tous les MG ont un profil de prescription indiquant leur consommation d'ATB (Cnamts).
- Mise à disposition d'outils d'aide à la prescription des ATB pour les prescripteurs par le biais de recommandations, de conférences de consensus (Afssaps, HAS, Sociétés savantes).
- Ouverture du site plan ATB (DGS).



Axe n°1 : Pratiques Médicales/pistes de réflexion

- *Séminaire sur l'utilisation des anti-infectieux pour DES médecine générale et autres DES.*
- *Inclusion dans les cas cliniques de l'ECN des questions concernant la non-prescription ou la prescription des antibiotiques.*
- *Inclure le sujet du bon usage des ATB dans le DPC.*
- *Antibiothérapie différée pour le traitement de l'otite.*
- *Création d'une désignation réglementaire spécifique pour les TDR.*
- *Message sur les fiches publicitaires concernant les antibiotiques remises aux médecins.*

Axe n°2 : Actions vers le grand public et les professionnels de la petite enfance

- **Mis en œuvre :**
 - > Campagnes de la Cnamts grands public.
 - > “E-Bug” projet éducatif (DGS/Cnamts/Inpes/CHU de Nice).
 - > Diffusion d’outils auprès des responsables de crèches, assistantes maternelles et auxiliaires puéricultrices : DVD, brochures et guide pratique sur les maladies courantes du jeune enfant (Cnamts, DGS, DGAS).
- **Pistes de réflexion :**
 - > *Insertion d’un message sur les boites des ATB.*
 - > *Inclure un enseignement sur les maladies de la petite enfance dans les formations des assistantes maternelles.*

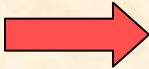
Axe n°3 : Intégration de la politique antibiotiques dans une gestion plus globale du risque infectieux

- Mis en œuvre :
 - > “Mission mains propres” avec réalisation d’affiches et de recommandations (DGOS).
 - > Création d’un comité national vétérinaire pour un usage raisonné des ATB (AFSSA/DGAI).
- Pistes de réflexion :
 - > *Promotion des vaccins.*
 - > *Adaptation des recommandations concernant l’utilisation des ATB chez les personnes âgées/formation des soignants.*


Axe n°4 : Spécificités de l'utilisation des antibiotiques dans les établissements de santé

- Mis en œuvre :
- Tableau de bord de lutte contre les IN dans les ES (DGS/DGOS).
- L'accord-cadre ATB (DGOS).
- Centres de conseil en antibiothérapie, 2 formalisés (Medqual et Antibiolor).
- Piste de réflexion :
- *Révision de la circulaire 272 du 2 mai 2002.*

Axe n°5 : Mise en place du système d'information du Plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques/mis en oeuvre

- Informations concernant les résistances regroupées sur le site de l'InVS/lien sur le site du plan ATB.
- Consommations d'ATB : Afssaps opérateur national du Plan ATB 
 - > pour la ville : collabore avec la Cnamts,
 - > pour les ES : 3 opérateurs.
- Evaluation de l'impact du plan sur l'incidence de certaines infections invasives : InVS.

Axe n°6 : Communication et valorisation des actions et des résultats obtenus pour préserver l'efficacité des ATB /mis en oeuvre

- Communication sur le Plan ATB et ses travaux.
- Participation aux projets européens : 
- > Atelier européen consacré à la lutte contre les résistances bactériennes du 6 -7 novembre 2009 (DGS).
- > Journée annuelle européenne d'information sur les antibiotiques du 18 novembre (DGS, partenaires du Plan ATB).

Axe n°7 : Recherche

- **Mis en œuvre :**
 - > conférence suédoise (septembre 2009) pour inciter les firmes pharmaceutiques à développer de nouveaux ATB.
- **Pistes de réflexion :**
 - > *Des sujets de recherche ont été identifiés.*
 - > *Organisation d'un atelier sur la recherche en 2010.*

Pour conclure (1)

- Des avancées :
 - > Actions vers le grand public,
 - > TDR angine,
 - > Profil des prescriptions d'antibiotiques des médecins,
 - > Dossier Internet du plan antibiotiques,
 - > « E-Bug »,
- Des succès :
 - > Baisse des consommations d'antibiotiques (mais fragile),
 - > Baisse de certaines résistances bactériennes (mais d'autres continuent à augmenter).

Pour conclure (2)

- Des sujets à approfondir :
 - > Les remontées d 'information concernant les indicateurs du Plan,
 - > Les acteurs,
 - > La déclinaison régionale du Plan (ARS),
 - > La communication et la mise à disposition d 'informations,
 - > La recherche.
- Futur :
 - > Evaluation du Plan par le HCSP,
 - > Nouveau Plan antibiotiques prévu.
 - > Importance de l'articulation avec d 'autres sujets, notamment la lutte contre les IAS, les vaccinations.

Remerciements

- Membres du Comité de suivi du Plan antional pour préserver l'efficacité des antibiotiques et de ses groupes de travail.
- Spécialement à son Président, Benoît Schlemmer, sa Vice-présidente, Anne-Claude Crémieux, et aux responsables des groupes de travail : Patrick Choutet, Pierre Dellamonica, Robert Cohen, Didier Guillemot, Serge Alfandari pour leur aide.
- Aux représentants des partenaires du Plan : Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, Direction Générale de l'Offre de Soins, Direction de la Sécurité Sociale, Fédération Nationale de la Mutualité Française Haute Autorité de la Santé Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, Institut de Veille Sanitaire.
- Eve Antoine, stagiaire mars-mai 2010.